

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les opérateurs télécoms tiendront leurs engagements de couverture des "Zones blanches - centres-bourgs"

Au 31 mai 2017, 3070 communes du programme "Zones blanches - centres-bourgs" bénéficient de l'internet mobile de manière mutualisée par au moins trois opérateurs dont 1129 communes de montagne sur les 3855 communes du programme. Les opérateurs auront déployé de manière mutualisée, d'ici mi-2017, l'internet mobile dans les communes qui disposent d'ores et déjà d'un pylône.

La solution technique de mutualisation volontaire retenue est celle du **RAN sharing** : il s'agit d'un partage des équipements actifs, mais chaque opérateur émet sur ses propres fréquences.

Pour les communes n'étant pas équipées de pylône, la Fédération souligne aujourd'hui la nécessité de mettre en place un suivi national régulier, assuré par les services de l'État et en coordination avec l'ensemble des collectivités locales, avec un calendrier précis des constructions des infrastructures par les collectivités.

Les opérateurs - au travers de la Fédération - travaillent par ailleurs actuellement à un recensement et une présentation des solutions d'amélioration de la couverture à l'intérieur des bâtiments, notamment les lieux accueillant du public. **Ce travail aboutira à la publication par la Fédération dans les prochaines semaines d'éléments pédagogiques qui pourront être largement diffusés auprès des élus locaux, en particulier des zones les plus rurales.**

La Fédération et ses membres poursuivent ainsi leur travail de concert avec les services de l'État et les collectivités territoriales pour la résorption des zones blanches de la téléphonie mobile. **Ces actions sont l'illustration de la détermination des opérateurs à lutter contre la fracture numérique dans les territoires, dans une démarche continue d'échange et de transparence avec les élus et les citoyens.**

Cet engagement fort pour l'aménagement du territoire s'appuie sur le déploiement de réseaux mobiles ambitieux, qui représentait pour les opérateurs **un investissement de 2,7 milliards d'euros annuel, en 2016.**

Les opérateurs télécoms continueront à être présents dans les prochains mois sur le terrain, notamment auprès des commissions régionales numériques, pour démontrer la progression des déploiements et poursuivre ce dialogue, si essentiel, avec les élus et les citoyens.